

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2025_081_BC_16
*Adhésion à l'Association Finances -
Gestion - Evaluation des collectivités
territoriales (AFIGESE)*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE
- Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR -
Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry
HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel
PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
24 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
07/07/2025

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Denise DELAVANNE procuration à Mme Mélissa COUSIN - Mme Laetitia
LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Bruno DOMEN
procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_081_BC_16 : ADHÉSION À L'ASSOCIATION FINANCES - GESTION - EVALUATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (AFIGESE)

Le Président de séance expose :

Dans le cadre du développement et de la structuration de la fonction contrôle de gestion au sein du Territoire de l'Ouest, il est proposé l'adhésion à l'Association Finances, Gestion, Evaluation des Collectivités territoriales (AFIGESE).

L'AFIGESE est une association nationale qui réunit depuis plus de 25 ans des professionnels des collectivités territoriales travaillant sur les métiers des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et plus généralement du management public.

Cette association a pour objet d'affirmer l'attachement de ses membres aux valeurs suivantes :

- la libre administration des collectivités territoriales ;
- le citoyen au centre de la problématique du service public ;
- le professionnalisme, la transversalité et le partage des cultures.

Les moyens d'action de l'AFIGESE sont :

- **la constitution d'un réseau de professionnels et des groupes de travail** sur des sujets préoccupant les collectivités territoriales (évaluation des politiques publiques, contrôle de gestion externe, pilotage et outils d'aide à la décision, Qualité des comptes et certification, Fiscalité et dotations, tarification et calcul de coûts, transferts de compétences et mécanismes de financement).
- **l'élaboration et l'accès à des ressources documentaires**, issus notamment des travaux de l'AFIGESE.
- **l'organisation d'une manifestation annuelle appelée les Assises de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation** des politiques publiques des collectivités territoriales,
- **l'organisation de formations** sur tout sujet concernant les métiers des quatre fonctions (une cinquantaine de journées de formation par an) ;

Les statuts de l'association permettent aux collectivités territoriales et organismes de droit public d'en devenir membre, offrant ainsi à leurs cadres intéressés un lieu d'échanges, de formation et de confrontation des problèmes rencontrés, dans une optique de plus grand professionnalisme et de performance de leur collectivité.

La qualité de membre de cette association permettra notamment de bénéficier d'un tarif privilégié pour l'inscription d'élus ou d'agents de la collectivité aux Assises annuelles et à toute formation organisée par cette association ou en liaison avec d'autres partenaires, ainsi que de recevoir gratuitement tous les documents élaborés ou publiés par l'Association.

Compte tenu de l'intérêt pour notre collectivité d'avoir des collaborateurs toujours mieux formés et en mesure d'apporter des idées, des réflexions et des solutions durables à nos problématiques par l'intermédiaire d'un réseau offrant des prestations nécessaires à notre gestion et une souplesse d'accès

et de mobilisation, il est proposé l'adhésion de notre établissement à l'AFIGESE en souscrivant le « forfait groupe » permettant la désignation de 4 à 10 représentants de l'administration dans les différents groupes de travail.

La cotisation annuelle s'élève à 1 340 € pour 2025.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 10/06/2025.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20250701-2025_081_BC_16-DE



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Oùï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- APPROUVER l'adhésion du Territoire de la Côte Ouest à l'association Finances – Gestion – Evaluation des collectivités territoriales (AFIGESE) pour le forfait groupe dont le montant de cotisation s'élève à 1 340 € par an pour 2025, renouvelable dans la limite de 10 % d'augmentation du montant par an.

- AUTORISER le Président du Territoire de l'Ouest ou son représentant à signer les bulletins d'adhésion et toutes les pièces correspondantes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPIIIN
Président